

- Présidence :** M. Gilles Rouffignat.
- Membres consultés :** Mmes. Véronique Autexier, Isabelle Bonneau, Marion Moine, Karine Vergnaud.
MM. Philippe Andrieux, Olivier Blancheton, Patrick Bourgoin, Marcel Buisson, Pascal Chardat, Serge Dorain, David Ferrand, Laurent Fouché, Patrick Frugier, Thierry Gobry, Vincent Goupillat, Nicolas Michel, Max Roulon, Jean-François Selle, Bernard Vaillant, Hervé Zago.
- Excusé(e)s :** Néant.
- Absent non excusé :** Néant.
- Invité consulté :** Jean-Bernard Hus.

PRÉAMBULE

Compte tenu de l'urgence des décisions à prendre, les membres du Comité de direction ont été consultés par voie électronique et ont été amenés à se prononcer en répondant au questionnaire Google Forms prévu à cet effet.

Sujet « Pour décision » :

- 1° Système des montées/descentes à la fin de la saison 2021/2022.
- 2° Conditions de report des matchs de la 1^{ère} journée de championnat séniors (11 et 12/09/2021)

SYSTÈME DES MONTÉES ET DESCENTES FIN SAISON 2021/2022

RAPPEL : nous devons communiquer aux clubs le système des montées/descentes à la fin de la saison 2021/2022 avant le début des championnats (11 et 12/09).

Le Bureau du 30/08/2021 a validé les propositions faites par Jean Bernard Hus (animateur de la commission Compétitions Séniors) et Serge Dorain (animateur de la commission Statuts, Règlements, Litiges).

Objectif : revenir à des poules de 12 de la 1^{ère} division à la 4^{ème} division (pour D5, cela dépend des engagements).

Principes

- 1° - pas de modification de la pyramide (une réflexion est en cours au niveau Ligue),
- 2° - une seule montée par poule et par division (sauf pour D4 et D5 pour compléter les poules à 12),
- 3° - une seule descente par poule et par division.

Proposition

1ère Division - 13 équipes (1 poule de 13) - Saison 2021-2022							
Vient de R 3	0	1	2	3	4	5	6
Monte en R 3	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2
Vient de 2 D	2	2	2	2	2	2	2
Descend en 2 D	-1	-2	-3	-4	-5	-6	-7
Soit pour 2022/2023	12	12	12	12	12	12	12

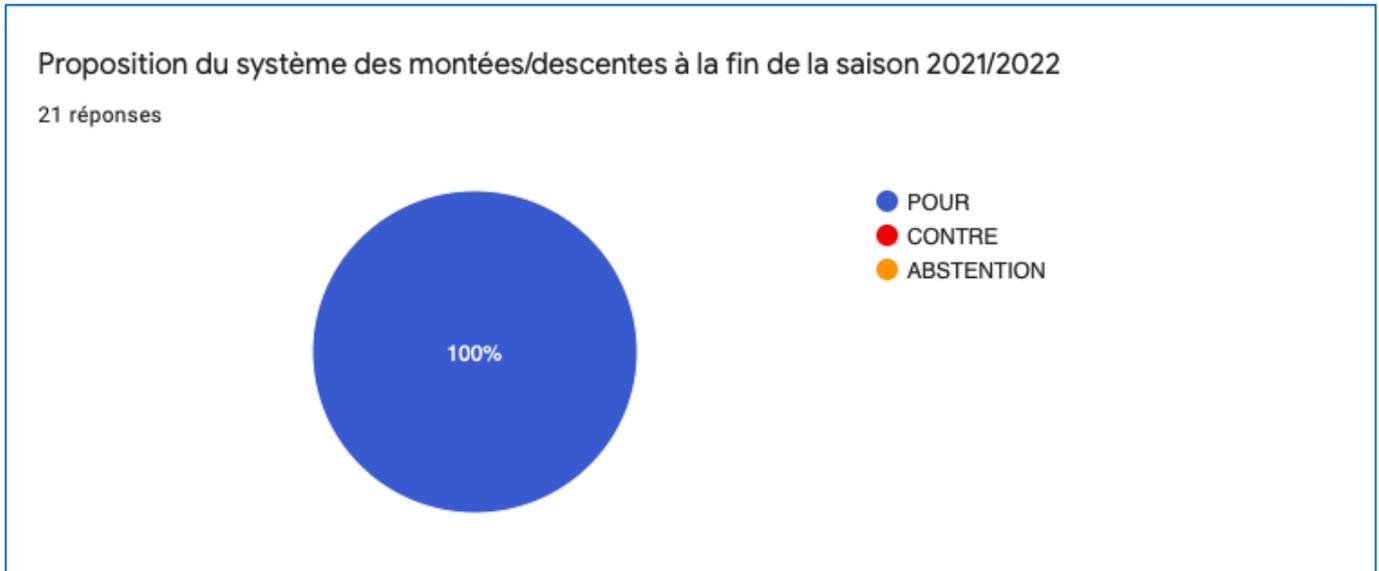
2ème Division - 26 équipes (2 poules de 13) - Saison 2021-2022							
Vient de 1 D	1	2	3	4	5	6	7
Monte en 1 D	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2
Vient de 3 D	4	4	4	4	4	4	4
Descend en 3 D	-5	-6	-7	-8	-9	-10	-11
Soit pour 2022/2023	24	24	24	24	24	24	24

3ème Division - 43 équipes (3 poules de 11 et 1 poule de 10) Saison 2021-2022							
Vient de 2 D	5	6	7	8	9	10	11
Monte en 2 D	-4	-4	-4	-4	-4	-4	-4
Vient de 4 D	8 *	8 *	8 *	8 *	8 *	8 *	8 *
* 5 premiers de D4 + 3 meilleurs 2èmes							
Descend en 4 D	-4	-5	-6	-7	-8	-9	-10
Soit pour 2022/2023	48	48	48	48	48	48	48

4ème Division - 60 équipes (5 poules de 12) Saison 2021-2022							
Vient de 3 D	4	5	6	7	8	9	10
Monte en 3 D	-8	-8	-8	-8	-8	-8	-8
Vient de 5 D	9 *	9 *	9 *	9 *	9 *	9 *	9 *
* 5 premiers de D5 + 4 meilleurs 2èmes							
Descend en 5 D	-5	-6	-7	-8	-9	-10	-11
Soit pour 2022/2023	60	60	60	60	60	60	60

5ème Division - 56 équipes (4 poules de 11 et 1 poule de 12) Saison 2021-2022							
Monte en 4 D	-9	-9	-9	-9	-9	-9	-9
Vient de 4 D	5	6	7	8	9	10	11

Résultat du vote : 21 votants (21 membres élus au Comité de direction).



Décision N°1 : proposition validée. Information à communiquer immédiatement aux clubs par Zimbra.

CONDITIONS DE REPORT DE LA 1^{ÈRE} JOURNÉE DE CHAMPIONNAT (11 et 12/09/2021)

Contexte :

- Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle,
- Compte tenu des règlements fédéraux ne faisant pas état de la situation ci-dessus exposée,
- Compte tenu des règlements généraux de la Ligue ne faisant pas état de la situation ci-dessus exposée,
- Compte tenu des statuts du District autorisant le Comité de direction à prendre une décision sur toute situation non prévue par les règlements,

Le Comité de direction valide la décision prise par la commission Compétitions séniors du 1^{er}/09/2021 :

- À titre exceptionnel et **uniquement** pour la 1^{ère} journée de championnat (11 et 12/09/2021), il **pourra** être accordé au club qui en fait la demande (pour tout club de la

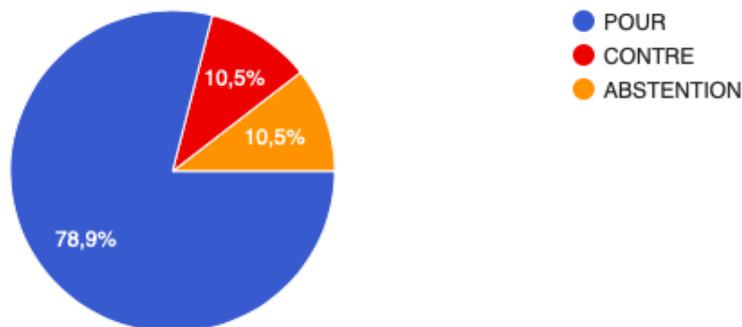
1ère à la 5ème division) un report **étudié au cas par cas**, sans consultation du club adverse,

- La date limite de **demande de report est fixée au lundi 06/09/2021 inclus, par de la messagerie Zimbra du club au secrétariat du District,**
- Les matchs reportés se dérouleront **impérativement** le jeudi 11/11/2021.

Résultat du vote : 19 votants (21 membres élus au Comité de direction)

À titre exceptionnel et uniquement pour la 1ère journée de championnat (11 et 12/09/2021), il pourra être accordé au club qui en fait la demande (pour tout club de la 1ère à la 5ème division) un report étudié au cas par cas, sans consultation du club adverse.

19 réponses

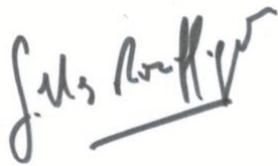


Décision N°2 : proposition validée.

RECAPITULATIF DES DECISIONS DU CODIR N°2 DU 04/09/2021
(par voie électronique)

	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
1	Système des montées et descentes en fin de saison 2021/2022	Validé	S.Dorain	Immédiat
2	Conditions de report de la 1^{ÈRE} journée de championnat (11 et 12/09/2021)	Validé	JB.Hus	Immédiat

Le Président
Gilles Rouffignat



Le Secrétaire Général
Jean-François Selle

